



Sainte-Luce-sur-Loire, le 20 juin 2014

Communiqué de presse

Chronobus : priorité à la régularité

L'association CLEMENTINE s'est, par le passé, mobilisée avec les Lucéens pour une amélioration de l'offre de transport en commun. Alors que le chronobus fonctionne correctement avec un taux de régularité estimé à 94% par la Tan, nous nous étonnons d'une décision rapide et sans concertation de la municipalité de supprimer pour 6 mois le sens interdit temporaire de 16h à 19h entre la place Jean Drouet et la place de l'église. Nous demandons que les critères prioritaires d'évaluation de l'expérimentation soient le temps de parcours dans le sens Nantes-Thouaré et la régularité. Un bilan intermédiaire devrait être fait fin septembre et si les temps de trajet ou la régularité du chronobus sont impactés par la suppression du sens interdit, il faudrait le rétablir sans attendre.

Le développement de transport en commun régulier et de qualité est une nécessité : c'est un des leviers pour diminuer les gaz à effet de serre, condition indispensable pour limiter fortement le réchauffement climatique et ses conséquences.

La municipalité souhaite par ailleurs recenser les attentes d'amélioration de desserte des quartiers. Nous rappelons nos demandes : desserte de tous les quartiers (Minais, Islettes, Bellevue, nord de la commune, Bournière...); bus de rabattement sur le chronobus; amélioration de la desserte du collège (accès sans changement pour une majorité de collégiens).